



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Vie publique  
Au cœur du débat public

# Précarité alimentaire : 16% de la population française touchée

Publié le 10 juillet 2025

Temps de lecture 3 minutes

Par : La Rédaction

La précarité alimentaire est devenue plus visible depuis la crise sanitaire liée au Covid-19 et la période d'inflation qui a suivi. Ainsi, les banques alimentaires ont connu une hausse de 9% de la demande en 2022. Cette tendance s'est poursuivie. Le point sur la précarité alimentaire en France en 2024.

Une étude publiée en juillet 2025 par le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Crédoc) dévoile les multiples aspects de la précarité alimentaire et le profil des personnes concernées.

## De 7% à 16% de la population vit une forme de précarité alimentaire

D'après les précédentes enquêtes du Crédoc, de 10% à 16% des Français déclaraient qu'il leur arrive de ne pas avoir assez à manger. Outre cet indicateur d'insuffisance alimentaire quantitative, l'enquête du Crédoc de 2025 en utilise d'autres, fondés sur des attitudes ou des comportements, pour mieux cerner la précarité alimentaire (sentiment de restriction, peur de manquer d'aliments, adaptation de la consommation...). Il en ressort que :

- faute de moyens financiers :

- **16% des répondants doivent restreindre leur alimentation,**
  - 9% ne peuvent pas manger de viande, de volaille ou de poisson, même tous les deux jours,
  - 7% réduisent chaque semaine le nombre de leurs repas, et 9% les portions ;

- 12% disent qu'il leur arrive ne pas avoir assez à manger.

Ces indicateurs révèlent différentes formes de précarité alimentaire. Ils sont corrélés

mais ne se superposent pas complètement. Par exemple, toutes les personnes en insuffisance alimentaire ne sont pas dans l'incapacité de manger des protéines animales tous les deux jours, et inversement.

## Une gradation dans la précarité alimentaire

En tenant compte de ses nombreuses facettes, on observe une gradation dans la précarité alimentaire. Liée à un cumul croissant de difficultés rencontrées et de stratégies mises en œuvre, elle permet de distinguer :

- un groupe d'individus qui ne semblent pas contraints dans leur alimentation (49% de la population) ;
- un deuxième groupe, confronté à des contraintes modérées (36%) ;
- un troisième (14% de la population), qui fait face à de fortes contraintes et concentre les divers aspects de la précarité alimentaire. Il compte davantage de femmes et de jeunes. 56% de ces personnes doivent restreindre leur budget alimentaire, contre 3% du premier groupe et 20% du deuxième.

## Comment les plus contraints s'approvisionnent-ils ?

Ils recourent plus souvent :

- à l'aide alimentaire. Au cours des deux derniers mois, 28% ont bénéficié d'au moins un dispositif d'aide alimentaire (contre 3% des non-contraints) : 11% ont obtenu auprès d'associations des repas gratuits, et 13% des paniers de denrées ;
- à des approvisionnements non marchands. Durant les deux derniers mois, 26% se sont procuré de la nourriture via des invendus, et 20% grâce à l'aide de proches.

Pour les personnes en précarité alimentaire, le prix est le principal critère d'achat : 93% d'entre elles sont incitées à l'achat par le prix (contre 81% des deux autres groupes). Elles privilégient la grande distribution puis les magasins de hard-discount (et non pas les commerces spécialisés ou le marché, comme les non-contraints). Elles sont également sensibles aux critères de durabilité ou aux produits issus de l'agriculture biologique.